# Championnat de France Universitaire d'Échecs 2020

# Règlement Intérieur

# **Article 1 : Organisation**

La Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), Ligue Grand Est du Sport Universitaire Nancy-Metz & Club Vandoeuvre-Echecs organisent les Championnats de France Universitaire d'Échecs, le 8 et 9 février 2020 à l'Hôtel de ville de Nancy, 1 place Stanislas, 54000 NANCY.

# **Article 2 : Homologation et Appariements**

Ce tournoi open est homologué par la Fédération Française des Échecs (FFE) sous le numéro 50382 et par la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). Sont autorisés à participer les étudiants licenciés A ou B à la FFE, munis d'une carte d'étudiant et d'une licence FFSU valides pour l'année en cours. Afin qu'un joueur étranger puisse participer au tournoi, il doit avoir reçu un numéro FIDE par sa fédération, faute de quoi la FFE lui attribuera un numéro français (affiliation sous le code pays « FRA »). Le classement Elo pris en compte est le dernier classement Rapide (FIDE, ou FFE à défaut) publié au 1er février 2020.

Le tournoi se joue en 9 rondes au système Suisse. Les appariements sont informatisés à l'aide du programme P.A.P.I (version 3.3.6, conçu par Erick Mouret). Les Règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 88ème Congrès de Goynuk en 2017 et entrées en application le 1er janvier 2018). Règles spéciales aux cadences Rapide et Blitz : les articles A4 et B4 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

#### Article 3: Cadence

La cadence est de **15 minutes + 5 secondes/coup** pour toute la partie (cadence Fisher). Le **forfait est déclaré après 15 minutes de retard**, sauf si l'arbitre en décide autrement.

#### **Article 4: Inscription**

L'inscription aux Championnat de France Universitaire est gratuite.

#### Article 5 : Horaires des rondes et programme du Championnat

#### Samedi 8 février :

• 12h00 – 15h00 : accueil des compétiteurs (présentation de la licence FFSU et de la carte étudiante 2018-2019 obligatoire)

15h30	1 <sup>ère</sup> Ronde
16h15	2 <sup>ème</sup> Ronde
17h00	3 <sup>ème</sup> Ronde
17h45	Pause
18h00	4 <sup>ème</sup> Ronde
18h45	5 <sup>ème</sup> Ronde
19h30	6ème Ronde

A partir de 20h30 Soirée à la Taverne de l'Irlandais

#### Dimanche 9 février :

9h30 7<sup>ème</sup> Ronde 10h15 8<sup>ème</sup> Ronde

11h00 9ème Ronde puis départage éventuel

vers 12h30 Remise des prix

13h00 Fin du Championnat de France Universitaire

#### Article 6 : Résultats

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) communique le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Les résultats sont inscrits par les joueurs eux-mêmes grâce à l'application de prise de résultats développée par M. Pascal Aubry.

Les joueurs qui n'auraient pas donné leur résultat dans un délai suffisant (annonce micro) se verront créditer d'un double zéro.

Les demandes de nulle par application de la règle des 50 coups et de 3 fois la même position devront avoir été faites préalablement à l'arbitre qui commencera à effectuer le décompte des coups depuis ce moment et pour la suite de la partie. Toute demande faite a posteriori, ne sera pas recevable – car non prouvable – à l'exception :

- 1. De l'accord des deux joueurs
- 2. Des tables retransmises, et à condition qu'il n'y ait pas de problème technique.

#### Article 7 : Classement

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie, suivant le barème : gain : 1 point ; nul :  $\frac{1}{2}$  point ; perte : 0 point.

En cas d'égalité pour la première place, le départage se joue en blitz de 5 minutes KO, aller-retour jusqu'à quatre prétendants (tournoi toutes-rondes). Au-delà de quatre prétendants, après tirage au sort des numéros, les blitz se jouent en tournoi toutes-rondes en aller simple. Si la/les formule(s) ci-dessus ne dégage(nt) pas un Champion de France, alors un blitz « mort subite » séparera les ex æquo. Le joueur classé devant l'autre au classement général de l'Open choisit sa couleur. Le conducteur des Blancs dispose de 5 minutes tandis que le conducteur des Noirs dispose de 4 minutes ; un incrément de 2 secondes/coup est ajouté à partir du 61ème coup pour les deux joueurs. Il y a obligation de gagner pour le conducteur des Blancs. Si le résultat est une nulle, le conducteur des Noirs l'emporte.

Pour les autres places, les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires moins les deux plus faibles), puis la performance.

#### Article 8 : Titres décernés et Prix

Le titre de Champion de France Universitaire Individuel est attribué au 1er joueur. Le titre de Championne de France Universitaire Individuel est attribué à la 1ere joueuse. Le titre de champion de France universitaire par équipes est attribué aux 3 meilleurs compétiteurs issus d'une même A.S. En cas d'égalité, c'est l'équipe de moyenne Elo la plus faible qui remporte le titre. Le classement se fera sur les 3 meilleurs résultats de l'individuel.

Prix\* décernés lors de ce championnat

- Prix par catégorie ELO (moins de 2200 ELO)
- Prix par catégorie ELO (moins de 2000 ELO)
- Prix par catégorie ELO (moins de 1800 ELO)
- Prix par catégorie ELO (moins de 1600 ELO)

<sup>\*</sup>Aucun cumul de prix ne sera autorisé (sauf pour le par équipe)

Tout joueur absent à la remise des prix renonce à son prix.

# **Article 9 : Arbitrage**

Anastasia SAVINA (AFO1) – **Tel** : **07.83.00.03.81**.

Claude ADRIAN (AFO2)

### **Article 10 : Comportement des joueurs**

Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Dans la salle de jeu il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique, non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac ou une veste contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie et l'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage la FFE.

# **Article 11 : Commission d'Appel**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut faire appel de cette décision. La demande doit être faite par écrit immédiatement après la fin de la partie concernée et avant la publication de la ronde suivante. La demande écrite d'appel sera jointe au rapport technique du tournoi. Elle sera transmise au président de la Commission d'Appel Sportif (CAS) de la FFE.

#### Article 12:

L'inscription au Championnat de France Universitaire 2020 implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que le consentement du participant à la diffusion des photos et vidéos prises lors du tournoi.

L'organisateur	L'arbitre